

SECTION DE LA MOSELLE

COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE

CONDITIONS DE TRAVAIL (CHS CT) du 26/06/2012

**INSTALLATION DU SERVICE TPL (Taxe Poids Lourds ) à METZ**

Ce nouveau service des DOUANES à compétence nationale va s'installer à Metz courant 2013 dans le nouveau quartier de l'amphithéâtre à côté du Centre Pompidou. Ces locaux seront pris en location (Bail avec le propriétaire : le groupe Lazare).

Ce projet fait suite aux mesures du Grenelle environnement et est piloté à la fois par la Direction générale des douanes et le Ministère des transports. Il vise à favoriser les modes alternatifs de transports pour les poids lourds (fer- fleuve) et réduire les nuisances (pollution et bruit) ainsi que les risques d'accident.

Les missions du STPL :

**Mise en place d'une ECO-TAXE basée sur le km parcouru.**

Taxation de tous les poids lourds > 3,5 Tonnes immatriculés en France et à l'étranger.

Des exonérations sont prévues pour les poids lourds(militaires, agricoles, pompiers, équipement...)

Les poids lourds devront être munis d'un boîtier embarqué suivi par géo-satellite ;

Ils seront taxés chargés ou pas.

Les parcours sur autoroutes ne seront pas taxés car soumis à péage.

La France compte 15000 km de routes taxables.

Ce projet singulier fait appel à un prestataire privé ECOMOUV pour la gestion des redevables

1/Missions dévolues à ECOMOUV

Collecte + liquidation + Facturation + recouvrement + versement au comptable des douanes

Contrôle automatique(173 portiques automatiques +100 portiques déplaçables)

Notification des manquements

Information des redevables (délégation sous contrôle des douanes)

Plate-forme avec centre d'appel 7jours /7 jours et 24h/24h

200 à 250 salariés

Les salariés d'ECOMOUV seront soumis à un agrément des douanes

ECOMOUV a un contrat avec l'Etat jusqu'en 2029 et sera installé à Metz-Frescaty(suite à la fermeture de la BA 128)

ECOMOUV fait partie du groupe THALES-SFR-Autostrad- Italia.

2/Missions dévolues aux DOUANES

Le taux de fraude est estimé à 8%

Contrôle en entreprise

Contrôle sur route

Ventilation des recettes

Taxation des défaillants (taxe forfaitaire pour défaut d'équipement (75€) + amende (75€) + immobilisation du camion)

Service organisé en pôles  
( pôle comptabilité- recouvrement- pôle juridique et contentieux- pôle missions support)  
Horaires administratifs du lundi au vendredi  
120 à 140 agents douanes

- agents transférés du CISD (fermeture de ce Centre interrégional de saisie douanière)
- agents volontaires suite à appel de candidature national
- éventualité de recrutement par détachement d'autres directions en cas de besoin

### 3/Conclusion

Les rentrées fiscales sont estimées à 1,2 Milliard €/an (0,12€HT /KM)  
Ce service va s'ouvrir progressivement à compter du 01/01/2013 (expérimentation avec l'Alsace)  
Une visite sur place du CHS a été organisée le même jour.  
Les plans et locaux (2000m2 sur 3 étages) sont validés par un ergonomiste de Bercy.  
L'administration a renoncé au travail en plateau (bureaux de 3 à 4 agents) avec du mobilier (plans droits, plus de bureau avec retour) .

### 4/Commentaires FORCE OUVRIERE

L'externalisation de la mission gestion des redevables vers un prestataire privé fait peser de lourdes menaces sur le devenir même des missions de recouvrement des Finances et de la DGFIP.  
Face à l'opposition des professionnels du transport routier, et donc de sa répercussion dans le coût des marchandises, le paiement de cette ECO-TAXE incombera à n'en pas douter, une fois de plus au consommateur final.

Metz ,le 20/07/2012

\*\*\*\*\*

#### BULLETIN D'ADHESION



NOM : ----- PRÉNOM : -----

GRADE : ----- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ----- %

**ECHELON**

**Date de prise de rang**

**AFFECTATION** : -----  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**)

Fait à ----- le -----  
(signature)

\*\*\*\*\*